

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE D'AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 30 mars 2017

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 29 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Gérard BRAMOULLÉ - Martine CESARI - Gaby CHARROUX - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Nicolas ISNARD - Bernard JACQUIER - Eric LE DISSÈS - Richard MALLIÉ - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Georges ROSSO - Michel ROUX - Jean-Pierre SERRUS - Martine VASSAL.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Christophe AMALRIC représenté par Jean-Pierre SERRUS - Patrick BORÉ représenté par Gérard GAZAY - Eric DIARD représenté par Roland MOUREN - Maryse JOISSAINS MASINI représentée par Gérard BRAMOULLÉ - Henri PONS représenté par Martine VASSAL.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Guy TEISSIER.

Monsieur le Président a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

ENV 002-1696/17/BM

■ Demande de subventions pour la mise en oeuvre du programme de travaux prévus en 2018 de Défense des Forêts Contre l'Incendie dans le cadre des Plans de massifs du Montaignet, Pas des Lanciers, Arbois, Quatre Termes, Régagnas et Chaîne des Côtes et Trévaresse

MET 17/2993/BM

Monsieur le Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Comme chaque année, le Pays d'Aix établit, en s'appuyant sur la contribution des Comités consultatifs des massifs forestiers de son territoire, les programmes des travaux de Défense des Forêts contre l'Incendie (DFCI) à réaliser dans les secteurs qu'elle gère conformément aux plans de massifs.

Ces programmations comprennent des travaux de :

- diminution de la biomasse,
- mise en sécurité des bords de piste DFCI,
- réalisation de pistes DFCI,
- installation d'équipements hydrauliques.

Les services affectés au Territoire du Pays d'Aix en assurent la maîtrise d'ouvrage, après validation de ce programme.

Six massifs forestiers sont concernés à ce jour par ce dispositif : le Montaignet (avec intégration en 2014 de Gardanne), le Régagnas-Monts Auréliens (avec intégration en 2014 de Gréasque), le Pas des Lanciers, l'Arbois (depuis 2016), la Chaîne des Côtes – Trévaresse et les Quatre Termes.

Signé le 30 Mars 2017

Reçu au Contrôle de légalité le 07 avril 2017

Le montant total des interventions proposées pour l'année 2018 est de **588.858,06 € TTC.**

Programme de travaux à réaliser dans le cadre du Plan de Massif du Régagnas - Monts Auréliens (communes de Trets, Fuveau, Peynier, Gardanne et Gréasque), pour un montant hors taxe de 99.700,00 €

<u>Projets prioritaires 2018</u>					
Localisation	Désignation chantier	Surface Linéaire	P.U (€)	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
Peynier	Interface « Marignon »	8 ha	1.550,00	12.400,00	14.880,00
Gardanne	Interface « Les Giboux »	14,4 ha	1.550,00	22.320,00	26.784,00
Peynier	Réfection Piste RE 105	1.000 ml	12	12.000,00	14.400,00
Sous-Total « projets prioritaires »				46.720,00	56.064,00
<u>Projets secondaires 2018</u>					
Peynier	Éclaircie Poublaveau Nord	21,6 ha	1.550,00	33.480,00	40.176,00
Gardanne	Surlargeur de BDS « GA 208 »	5 ha	1.500,00	7.500,00	9.000,00
Peynier	Réfection Piste RE 106	1000 ml	12,00	12.000,00	14.400,00
Sous-Total « projets secondaires»				52.980,00	63.576,00
<u>TOTAL</u>				99 700,00	119 640,00

Programme de travaux à réaliser dans le cadre du Plan de Massif du Montaquet et les collines environnantes (communes d'Aix-en-Provence, Bouc-Bel-Air, Gardanne, Meyreuil), pour un montant hors taxe de 84.130,00 €

<u>Projets prioritaires 2018</u>					
Localisation	Désignation chantier	Surface Linéaire	P.U (€)	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
Bouc Bel Air	Interface Sainte Anne	6,4 ha	1.650,00	10.560,00	12.672,00
Aix-en-Provence	Mère de Dieu Brûlée 2	6,6 ha	1.650,00	10.890,00	13.068,00
Sous-Total « projets prioritaires»				21.450,00	25.740,00
<u>Projets secondaires 2018</u>					
Aix-en-Provence	Sud Château du Diable	23 ha	2.360,00	54.280,00	65.136,00
Aix-en-Provence	Réfection Piste MT 103	700 ml	12,00	8.400,00	10.080,00
Sous-Total « projets secondaires»				62.680,00	75.216,00
<u>TOTAL</u>				84.130,00	100.956,00

Programme de travaux à réaliser dans le cadre du Plan de Massif du Pas des Lanciers (communes de Cabriès et des Pennes-Mirabeau) et de l'Arbois (communes d'Aix-en-Provence, Vitrolles et Ventabren), pour un montant total HT de 107.955,05 €

<u>Projets prioritaires 2018</u>					
Localisation	Désignation chantier	Surface (ha)	P.U (€)	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
Ventabren	Trou du Loup	4,8	2.300,00	11.040,00	13.248,00
Aix-en-Provence	Meynes Nord	6,7	2.300,00	15.410,00	18.492,00
Aix-en-Provence	Les Vences	8,6	2.400,00	20.640,00	24.768,00
Cabriès	Plaine des Tisserands sud	10,3	2.300,00	23.690,00	28.428,00
Sous-Total « projets prioritaires »				70.780,00	84.936,00
<u>Projets secondaires 2018</u>					
Cabriès	Plaines d'Arbois	15,6	1.454,17	22.685,05	27.222,06
Cabriès	Le Couladou	6,3	2.300,00	14.490,00	17.388,00
Sous-Total « projets secondaires »				37.175,05	44.610,06
<u>TOTAL « Travaux 2018 »</u>				107.955,05	129.546,06

Programme de travaux à réaliser dans le cadre du Plan de Massif de la Chaîne Des Côtes - Trévaresse (communes d'Aix-en-Provence, Meyrargues, Saint-Cannat, Venelles, Rognes, Le Puy-Sainte-Réparate, Saint-Estève-Janson, La Roque d'Anthéron et Lambesc), pour un montant total HT de 100.890,00 €

Projets prioritaires 2018					
Localisation	Désignation chantier	Surface (ha)	P.U (€)	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
Le Puy-Ste-Réparate	Saint-Canadet	12,5	1.900,00	23.750,00	28.500,00
Rognes	Pie Fouquet	11	1.900,00	20.900,00	25.080,00
La Roque d'Anthéron	Gontard / D561a	12	1.900,00	22.800,00	27.360,00
Sous-Total « projets prioritaires »				67.450,00	80.940,00
Projets secondaires 2018					
Rognes	Les Cauvins	8,6	1.900,00	16.340,00	19.608,00
Lambesc	Tense	9	1.900,00	17.100,00	20.520,00
Sous-Total « projets secondaires »				33.440,00	40.128,00
<u>TOTAL « Travaux 2018 »</u>				100.890,00	121.068,00

Programme de travaux à réaliser dans le cadre du Plan de Massif des Quatre Termes (communes de Coudoux, Ventrabren, Eguilles, Saint-Cannat (Sud) et Lambesc (Sud)), pour un montant total HT de 98.040,00 €

Projets prioritaires 2018					
Localisation	Désignation chantier	Surface (ha)	P.U (€)	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
Saint-Cannat/ Eguilles	Interface complémentaire Bord D17	16,4 ha	1.800,00	29.520,00	35.424,00
Coudoux	Interface Bastide d'Astre sud	6,4 ha	1.800,00	11.520,00	13.824,00
Ventabren	Interface BDS piste QT 109	20 ha	1.800,00	36.000,00	43.200,00
Sous-Total « prioritaire »				77.040,00	92.448,00
Projets secondaires 2018					
Eguilles	Éclaircie – Les Vernes	10,5	2.000,00	21.000,00	25.200,00
Sous-Total « secondaire »				21.000,00	25.200,00
<u>TOTAL « Travaux 2018 »</u>				98.040,00	117.648,00

Le montant total des travaux programmés est donc de :

Programme de travaux 2018	
Massif forestier concerné	Montant en € HT
<u>Projets prioritaires 2018</u>	
Massif du Régagnas	46.720,00
Massif du Montaignet	21.450,00
Massifs de l'Arbois et Pas des Lanciers	70.780,00
Massif de la Chaîne des Côtes - Trévaresse	67.450,00
Massif des Quatre Termes	77.040,00
Sous total 1	283.440,00
<u>Projets secondaires 2018</u>	
Massif du Régagnas	52.980,00
Massif du Montaignet	62.680,00
Massifs de l'Arbois et Pas des Lanciers	37.175,05
Massif de la Chaîne des Côtes - Trévaresse	33.440,00
Massif des Quatre Termes	21.000,00
Sous total 2	207.275,05
Total HT	490.715,05 €
TVA (20 %)	98.143,01 €
<u>TOTAL TTC</u>	<u>588.858,06 €</u>

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 490.715,05 euros HT.

Signé le 30 Mars 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 07 avril 2017

Le Plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

ORGANISMES SOLLICITES	TAUX SOLLICITES	MONTANTS SOLLICITES
Europe, État, Région, Département « CFM 2017 » (répartition déterminée par les financeurs annuellement, opération par opération)	80 %	392.572,04 euros
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	20 %	98.143,01 euros

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n° HN 009-011/16/CM du Conseil de la Métropole du 17 mars 2016 portant délégation du Conseil de la Métropole au Bureau de la Métropole ;

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il convient de procéder à la réalisation de l'opération suivante : demande de subvention pour la mise en oeuvre du programme de travaux DFCI 2018 dans le cadre des Plans de massifs du Montaignet, Pas des Lanciers, Arbois, Quatre Termes, Régagnas et Chaîne des Côtes et Trévaresse.

Délibère

Article 1 :

Monsieur le Président de la Métropole ou son représentant, est autorisé à solliciter des aides financières auprès de l'Union Européenne, du Conseil Régional Provence Alpes Côtes d'Azur, du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et des services de l'État, la DDTM (Guichet Unique) étant chargée d'instruire les dossiers, et à signer tout document y afférent pour la réalisation de cette opération.

Article 2 :

Les recettes correspondantes seront constatées au Budget 2018 et suivants de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence sur les lignes 1317/76 pour la DDTM ; 1312/76 pour la Région ; et 1313/76 pour le Département.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
La Conseillère Déléguée
Agriculture et Forêts, Paysages

Danièle GARCIA